

Rapport annuel 2006



La Rega en bref

Chiffres-clés	2006	2005	%
Nombre d'interventions organisées	12'875	12'385	4.0
– par hélicoptère	9'578	8'998	6.4
– par avion	1'183	1'199	–1.3
– autres ¹	2'114	2'188	–3.4
Nombre de donateurs (en mio.)	1.975	1.947	1.4
Nombre de collaborateurs ²	275	270	1.9
Chiffre d'affaires (en mio. de CHF)	133	127	4.7
Total du bilan (en mio. de CHF)	426	398	7.0
Excédent de recettes (en mio. de CHF)	26.0	32.8	–20.7

¹ Autres missions : transports en ambulance, transports d'organes en taxi, missions en faveur du Club Alpin Suisse, des services de pistes et de sauvetage, de Spéléo-Secours, de Redog, etc.

² Collaborateurs à temps plein ou partiel, état à fin décembre (job count)

Flotte

Données techniques Eurocopter EC 145



Nombre d'hélicoptères:	5
Capacité de transport de patients:	1 (couché), 1 (assis)
Diamètre du rotor:	11.00 m
Longueur hors-tout:	13.03 m
Hauteur:	3.96 m
Turbines:	2 Arriel 1E2, 2x 771 CV
Vitesse de croisière:	240 km/h
Altitude opérationnelle:	5400 m
Treuil de sauvetage:	pour 270 kg, câble de 90 m

Données techniques Agusta A 109 K2



Nombre d'hélicoptères:	8
Capacité de transport de patients:	1 (couché)
Diamètre du rotor:	11.00 m
Longueur hors-tout:	13.04 m
Hauteur:	3.50 m
Turbines:	2 Arriel 1K1, 2x 771 CV
Vitesse de croisière:	245 km/h
Altitude opérationnelle:	4500 m
Treuil de sauvetage:	pour 204 kg, câble de 50 m

Données techniques Canadair CL 604 «Challenger»



Nombre d'avions:	3
Capacité de transport de patients:	4 (couchés)
Envergure:	19.61 m
Longueur hors-tout:	20.86 m
Hauteur:	6.40 m
Poids max. au décollage:	21'835 kg
Autonomie de vol:	6'500 km/3500 nm
Vitesse de croisière:	850 km/h/460 kts

Sommaire

Rétrospective	3
Opérations	4
Missions à l'étranger	6
Investissements pour l'avenir	8
Organigramme	9
Organisation	10
Principes de gestion	11
Dispositions relatives aux donateurs	12
Charte de la Rega	13
Histoire de la Rega	14
Implantation des bases Rega	15



Rétrospective



Considéré sur la durée, le nombre d'interventions de la Garde aérienne suisse de sauvetage ne cesse d'augmenter. Il en est allé de même l'année dernière. En 2006, des conditions météorologiques particulières se sont répercutées sur les opérations: durant les mois de juillet et septembre, les accidents de montagne se sont

multipliés, sollicitant les hélicoptères de la Rega comme jamais auparavant. Grâce à l'engagement remarquable de tous les intervenants, à la centrale d'intervention comme dans les services en amont, il a néanmoins été possible de répondre au nombre exceptionnellement élevé d'appels à l'aide.

L'objectif de la Rega n'a pourtant jamais été d'accomplir le plus de missions possible. En effet, derrière bien des interventions se cachent la souffrance et les coups du sort. Nous préférons appliquer la devise : « Nous sommes là lorsqu'on a besoin de nous. » L'année 2006 a été dense dans pratiquement tous les domaines: les interventions ont progressé de 4 pour cent, les heures de vol de 1,7 pour cent. Plusieurs organisations partenaires, dont les services de sauvetage, le Club Alpin Suisse, la police, les sapeurs-pompiers et les hôpitaux, ont apporté un soutien précieux à la Rega. Qu'elles trouvent ici l'expression de notre sincère gratitude.

Pour accomplir sa mission, la Rega doit pouvoir s'appuyer sur une flotte d'aéronefs qui réponde aux plus hautes exigences. Au cours des prochaines années, il faudra remplacer les hélicoptères des bases de montagne. La phase d'évaluation s'est achevée le 19 octobre 2006 par la finalisation d'un contrat portant sur l'achat de huit hélicoptères de type Agusta Grand. Bénéficiant des derniers développements technologiques, le successeur du modèle A 109 K2 offre une cabine plus spacieuse et de meilleures performances. Cet investissement d'environ CHF 81 millions dans des appareils de la dernière génération vise à assurer la disponibilité opérationnelle de la Rega. Sur le plan des infrastructures les projets de nouvelles constructions pour les bases de Lausanne et de l'Oberland bernois sont en phase de réalisation.

Dans le domaine du sauvetage aérien, le système d'affiliation mis en place par la Rega est unique au monde. Les donateurs, dont le nombre s'est encore fortement accru pour atteindre presque deux millions, permettent aux équipes d'intervention de porter quotidiennement secours aux personnes en détresse sans passer par la bureaucratie et ce, dans un domaine qui se caractérise par des coûts élevés, et où dans d'autres pays que le nôtre l'Etat est mis à contribution.

Enfin, il convient encore de relever un dernier point: grâce au professionnalisme et à l'engagement exceptionnel des collaborateurs de la Rega à tous les niveaux, il a été une nouvelle fois possible de boucler l'année sans accident.

Au nom du Conseil de fondation

Albert Keller
Président

2006: opérations

«L'aide de la Rega demeure très sollicitée.»

Ernst Kohler, chef du département Opérations,
président de la Direction



En 2006, la Rega a mené 12'875 interventions (contre 12'385 l'année précédente). Cette différence correspond à une augmentation de 4%. Année après année, ces chiffres reflètent un lien causal entre les conditions météorologiques et le nombre de missions accomplies. Le nombre des opérations effectuées par hélicoptère est passé de 8'998 (2005) à 9'578, atteignant ainsi presque le record enregistré en 2003 (10'196). Dans le cas des accidents en montagne, le volume des missions de sauvetage affiche une progression de 9.6%. Le nombre d'interventions a aussi augmenté pour les accidents de sport (+18.1%) et de sports d'hiver (+12.8%), ainsi que pour les accidents de travail (+1.1%). La cause réside une nouvelle fois dans des conditions climatiques nettement plus favorables que celles de l'année 2005, qui ont stimulé les activités de loisir.

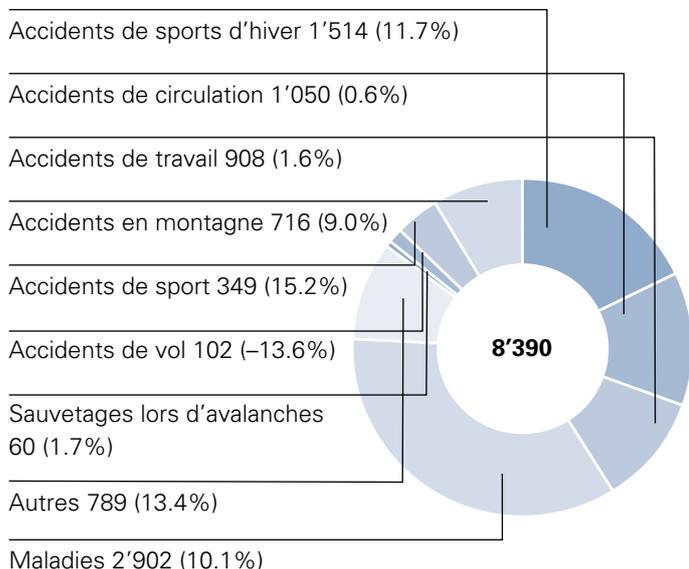
Avec 1'514 patients transportés, les accidents de sports d'hiver continuent de figurer en tête des statistiques.

Moins de rapatriements

Le nombre total de rapatriements a légèrement reculé, enregistrant une baisse de 1.3%. Le nombre d'interventions menées avec les jets ambulance de la Rega, soit 791, demeure inchangé par rapport à l'année précédente ; celui des rapatriements effectués à bord d'avions de ligne est passé de 378 à 362, ce qui correspond à une régression de 4.2%.

Les rapatriements depuis des régions lointaines, et par conséquent la durée des vols, continuent en revanche d'augmenter. Ainsi, le volume des heures de vol des jets Rega a progressé de 0.3%.

Patients secourus dans le cadre d'interventions primaires et secondaires



(variation par rapport à l'année précédente)



Un nouvel hélicoptère de montagne pour la Rega

La Rega a lancé l'an dernier la seconde étape du renouvellement de sa flotte d'hélicoptères. Il restait à remplacer les hélicoptères desservant les bases de montagne, les Agusta A 109 K2 vieux de quinze ans, par des appareils de la dernière génération. Au terme d'un processus d'évaluation approfondi, il a été décidé d'acquérir huit Agusta Grand. Construit par la société italienne Agusta Westland, l'Agusta Grand est le modèle techniquement le plus abouti. Parmi les atouts de ce nouvel engin biturbine destiné aux zones montagneuses, il convient de citer de moindres émissions sonores, une cabine plus spacieuse, des réacteurs plus performants et sophistiqués, des coûts de maintenance réduits, sans oublier sa puissance en altitude, condition indispensable aux missions en montagne. Le coût de chacun de ces appareils s'élève à 10.2 millions de francs. Leur livraison à la Rega interviendra en 2008 et 2009.

La Rega remplit sa mission grâce aux donateurs

La Rega ne pourrait procéder à ces investissements sans le soutien de ses donateurs. En contrepartie, elle s'attache à être au plus près d'eux. Les donateurs sont fiers du travail accompli grâce à leurs contributions, ils en parlent autour d'eux et s'identifient avec leur Garde aérienne suisse de sauvetage. Outre la carte de donateur, que nombre de personnes conservent dans leur portefeuille, la Rega publie le magazine « 1414 » très apprécié, qui paraît deux fois par an avec un tirage d'environ 1.5 million d'exemplaires.

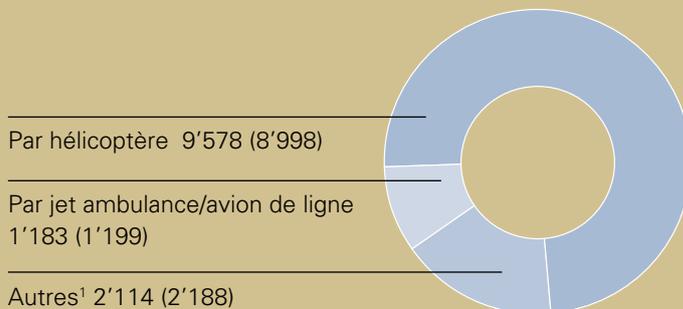
La Rega se montre aussi au public: elle est présente à l'occasion de foires, d'événements sportifs, de journées portes ouvertes, de conférences dans les associations, ainsi que lors de meetings aériens ou de manifestations organisées par des partenaires. Il peut s'agir d'un pilote de la Rega présentant son « outil de travail » à un public intéressé ou d'un infirmier relatant une mission passionnante. Les collaborateurs de la Rega qui travaillent en coulisses sont eux aussi en mesure de fournir des informations de première main. Nous abordons nos donateurs de façon active et leur dévoilons notre visage pour établir une relation de confiance et leur montrer que leur soutien sert une juste cause. Ainsi, en 2006, la Rega a affiché sa présence lors de plus de 300 manifestations organisées dans toute la Suisse. Elle a en outre participé à des événements par le biais de matériel ou de conférences.

La qualité s'écrit en lettres d'or

La Rega a toujours eu le souci de la qualité. L'obtention de divers certificats et labels de qualité témoigne de cette quête systématique.

- ISO 9001:2000 (norme internationale relative aux exigences en matière de systèmes de management de la qualité)
- EASA Part-145 (entreprise de maintenance aéronautique agréée)
- JAR-OPS 1 (dispositions applicables à l'exploitation des aéronefs)
- EASA Part-M (consignes de navigabilité)
- EURAMI (European Aero-Medical Institute)
- IAS (interassociation de sauvetage)
- Swiss GAAP RPC (recommandations relatives à la présentation des comptes)
- Sigle ZEWO
- Respect du code de bonne gouvernance applicable aux organisations à but non lucratif en Suisse (code OBNL)

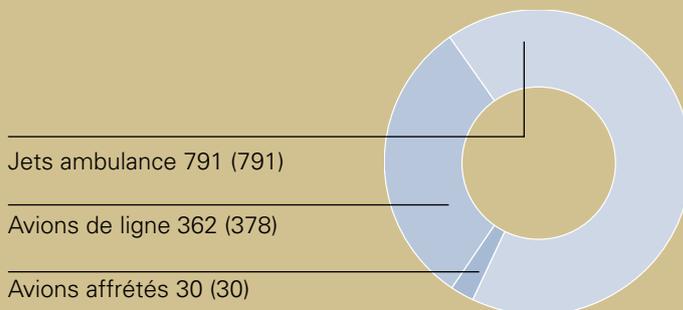
Nombre d'interventions en 2006 (2005) 12'875 (12'385)



Interventions par hélicoptère en 2006 (2005) 9'578 (8'998) dont missions de nuit 1'808 (1'707)



Interventions par avion en 2006 (2005) 1'183 (1'199)



¹ Autres missions : transports en ambulance, transports d'organes en taxi, missions en faveur du Club Alpin Suisse, des services de pistes et de sauvetage, de Spéléo-Secours, de Redog, etc.

² Interventions primaires : urgences médicales

³ Interventions secondaires : transferts d'un hôpital à un autre, néonatalogie/organes

⁴ Missions spéciales : opérations à caractère non médical (vols de recherche et de reconnaissance en faveur de partenaires d'intervention)

Urgences médicales à l'étranger

«La gestion des urgences médicales revêt une importance croissante et il convient de la développer.»

Carlo Höfliger, médecin-chef,
membre de la Direction



Des rapatriements du monde entier

En 2006, la Rega a procédé au rapatriement de 969 patients, ce qui correspond à une baisse de 2.9% par rapport à l'année précédente. Dans 804 cas, les rapatriements ont été effectués à bord du Challenger 604 de la Rega, en regroupant souvent plusieurs patients ; 165 transports ont été organisés avec des vols de ligne. Les trois quarts des personnes rapatriées étaient des vacanciers, et la plupart des rapatriements ont été effectués depuis des destinations touristiques.

Dans environ 60% des cas, le transport était motivé par une affection aiguë, dans 40%, par un accident ayant entraîné des lésions graves. La répartition des maladies et des accidents demeure constante par rapport aux années précédentes.

La gestion des urgences médicales

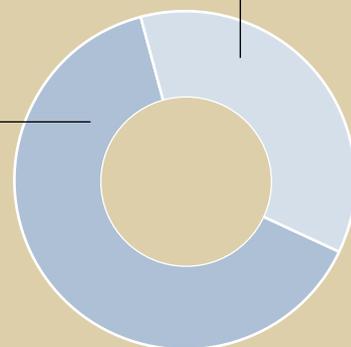
La gestion des urgences médicales englobe le conseil médical ainsi que l'organisation d'un éventuel rapatriement vers un hôpital en Suisse. En 2006, 2673 personnes ont bénéficié d'une assistance télémédicale. Le médecin de la Rega détermine, après avoir contacté le médecin traitant sur place, si la prise en charge médicale peut être assurée à l'étranger, ou s'il convient d'organiser un rapatriement. La Rega considère qu'il est de son devoir de trouver les meilleures solutions sur le plan médico-social par le biais d'un conseil médical professionnel et d'une assistance téléphonique. Durant l'exercice sous revue, le nombre des consultations téléphoniques est passé à 1704 (contre 1592 en 2005), ce qui correspond à une augmentation de 7.5%.

A toute heure du jour ou de la nuit, la centrale d'intervention de la Rega a répondu à des appels en provenance du monde entier, qui concernaient essentiellement des affections cardio-vasculaires, des maladies infectieuses et des accidents.

Urgences médicales à l'étranger en 2006 (2005) 2'673 (2'590)

Patients transportés/
accompagnés 969 (998)

Gestion des urgences
médicales 1'704 (1'592)



Patients transportés/accompagnés 2006 (2005) 969 (998)

Blessures des extrémités 148

Traumatismes crâno-cérébraux 75

Autres lésions 155

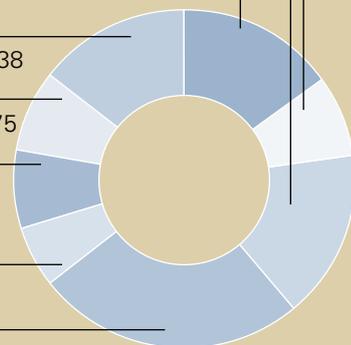
Affections cardio-vasculaires 138

Problèmes gastro-intestinaux 75

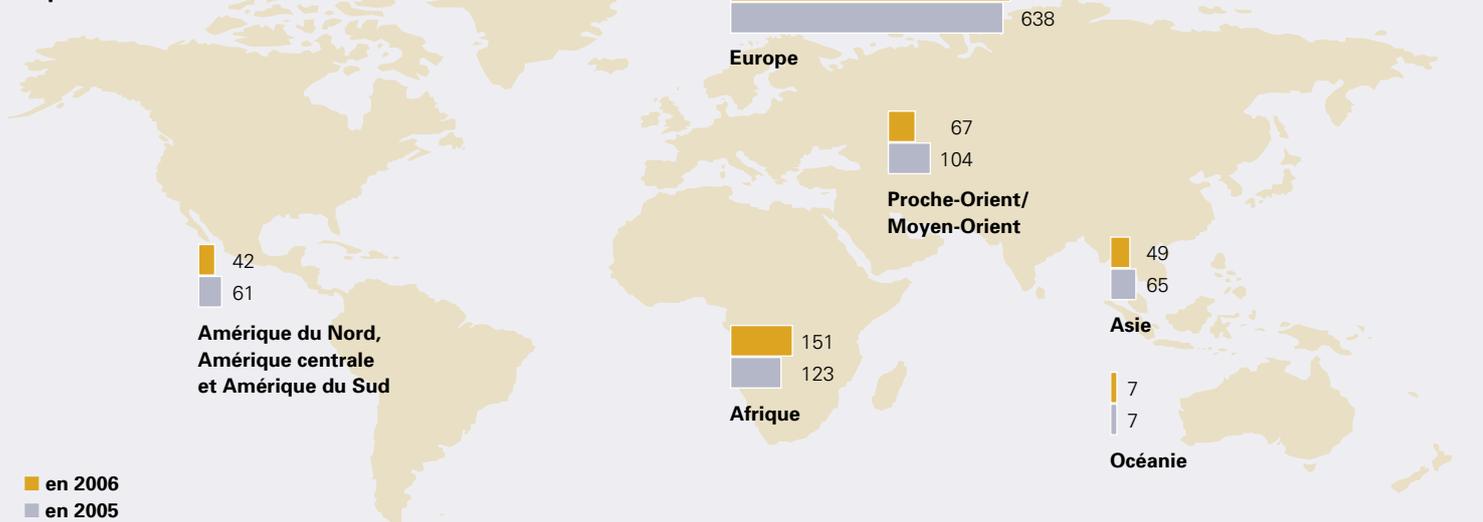
Accidents vasculaires
cérébraux 73

Tumeurs malignes 56

Autres maladies 249



Rapatriements du monde entier





Investissements pour l'avenir

«Grâce à la fidélité de ses donatrices et donateurs, la Rega pourra investir plus de 90 millions de francs dans le renouvellement de sa flotte d'hélicoptères et les infrastructures de ses bases au cours des deux ou trois prochaines années.»

Roland Ziegler, chef du département Exploitation, membre de la Direction



La décision de remplacer la flotte d'appareils A 109 K2 en service depuis 15 ans a entraîné durant l'année sous revue le lancement du troisième cycle d'investissements depuis 2002. Il a été possible de rassembler les quelque 80 millions de francs requis à cette fin grâce aux contributions des donateurs et aux résultats réjouissants obtenus au cours des cinq dernières années. En vue d'assurer le maintien d'infrastructures opérationnelles couvrant l'ensemble du territoire national, 10 millions de francs supplémentaires ont été affectés durant l'exercice sous revue à des projets de construction prévus pour les bases de Lausanne et d'Interlaken.

Une nouvelle augmentation des contributions des donateurs de 1.1 million de francs, soit d'environ 1.6%, a permis de compenser la hausse des prix observée dans divers domaines aéronautiques (kérosène, autorisations de survol, droits d'atterrissage). L'accroissement des recettes de 5.5 millions ainsi qu'un résultat financier positif ont contribué au résultat global réjouissant de 26 millions de francs.

Grâce à une structure financière saine et solide – le total du bilan en fin d'année s'élevait à 426 millions de francs (contre 398 en 2005) –, la Rega est en mesure de financer ses investissements futurs par des fonds propres. Des indications détaillées sur les comptes annuels sont annexées au présent rapport annuel.



Organigramme

(à partir du 1^{er} février 2007)

Conseil de fondation

Comité directeur du Conseil de fondation

Direction

Ernst Kohler

Dr med. Carlo Höfliger

Roland Ziegler

Communication
Walter Stünzi

État-major de direction
Andreas Lüthi

Médecine

Dr. med. Carlo Höfliger

Service social et d'assistance
Cristina Monticelli

Instruction et formation médicale
Dr med. Urs Klemmer

Controlling médical
Dr med. Philip Rogenmoser

Centrale d'alarme de sauvetage
Robert Frey

Centrale d'alarme de rapatriement
Dr med. Susanna Schärli

Service médical hélicoptère
Dr med. Hans Jacomet

Sauveteurs professionnels hélicoptère
Markus Reichenbach

Service médical jet
Dr. med. Olivier Seiler

Soins médicaux jet
Thomas Burren

Opérations

Ernst Kohler

Opérations jet (JAR-OPS 1)
Urs Nagel

Opérations hélicoptère
Heinz Leibundgut

Entretien (EASA Part-145)
Jost Amstad

Bases hélicoptère
Chefs de base

Bâle: *Jean-Jacques Erne*

Berne: *Bruno Wiederkehr*

Dübendorf: *Adrian Ferrari*

Erstfeld: *Stefan Gisler*

Gsteigwiler: *Heinz Segessenmann*

Lausanne: *Werner Marty*

Samedan: *Marco Mehli*

Saint-Gall: *Heinz Enz*

Tessin: *Paolo Menghetti*

Untervaz: *Andrea Walser*

Exploitation

Roland Ziegler

Service du personnel
Markus Koller

Controlling/comptabilité
Christian Keller

Administration des missions
Peter Meierhans

Centre donateurs
René Fritschi

Infrastructure
Andreas Just

Informatique
Dr Werner Schnider

Achats/logistique
Alessandro Pedrini

Organisation

(à partir du 1^{er} janvier 2007)

Conseil de fondation Garde aérienne suisse de sauvetage

Albert Keller, Uitikon, depuis 1990
Président et membre du comité directeur

Franz Steinegger, Flüelen, depuis 1990
Vice-président et membre du comité directeur

Markus Reinhardt, Dr en droit, Malans, depuis 1989
Membre du comité directeur

Paul Maximilian Müller, Berne, depuis 1990
Membre du comité directeur

Daniel Scheidegger, Prof., Dr med., Arlesheim, depuis 1998
Membre du comité directeur

Otto Wicki, Dr med., Iragna, de 1979 à décembre 2006
Marcel Gaille, Onex, depuis 1990
Anne Ormond-Ronca, Denens, depuis 1995
Giuseppe Savary, Dr med., Locarno, de 1998
à décembre 2006
Adrian Frutiger, PD, Dr med., Trimmis, depuis 1998
Charles Raedersdorf, Köniz, depuis 1998
Ulrich Graf, Winterthour, depuis 2001
Roland Müller, PD, Dr en droit, Staad, depuis 2006
Andreas Berger, Dr med., Merlischachen, à partir de 2007
Michael Hobmeier, Bäch, à partir de 2007
Bruno Jelk, Zermatt, à partir de 2007
Daniel Biedermann, Berne (représentant de la CRS),
depuis 2001

Direction

Ernst Kohler, président
Carlo Höfliger, Dr med., médecin-chef
Roland Ziegler, chef des finances

Commissions

Commission médicale

Daniel Scheidegger, Prof., Dr med., président
Hôpital universitaire de Bâle
Adrian Frutiger, PD, Dr med.
Hôpital cantonal de Coire
Giuseppe Savary, Dr med., jusqu'en décembre 2006
Croce Verde Lugano
Otto Wicki, Dr med., jusqu'en décembre 2006
Médecin-chef émérite, Iragna
Andreas Berger, Dr med., à partir de 2007
Hôpital régional d'Interlaken

Commission des finances

Paul Maximilian Müller, Berne, président
Ulrich Graf, Winterthour
Albert Keller, Uitikon
Michael Hobmeier, Bäch, à partir de 2007

Conseil consultatif des organisations partenaires

Marcel Gaille, Conseil de fondation de la Rega, président
Bruno Bagnoud, représentant du canton du Valais
André Duveillard, représentant des commandants de police
Jerôme Felley, représentant du Touring Club Suisse
Vali Meier, représentant des Remontées Mécaniques Suisses
Charles Raedersdorf, Conseil de fondation de la Rega
Peter Salzgeber, représentant des centrales d'appels
sanitaires urgents 144
Beat Schöni, représentant des Forces aériennes
Adrian Stäger, représentant des compagnies d'hélicoptères
Rémy Wenger, représentant de Spéléo Secours
David-André Beeler, représentant du Secours Alpin Suisse,
à partir de 2007
Bruno Jelk, Conseil de fondation de la Rega, à partir de 2007

Commission d'élection

Représentant de la GASS
Hans Neuer, Dr med., Neftenbach, président jusqu'en
décembre 2006
Andreas Berger, Dr med., Merlischachen, président
à partir de 2007
Francine de Reynier, Zurich

Représentants du Conseil de fondation de la Rega
Albert Keller, Uitikon
Marcel Gaille, Onex, jusqu'en décembre 2006
Ulrich Graf, Winterthour, à partir de 2007

Principes de gestion (gouvernement d'entreprise)

La Fondation Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega) a pour but d'aider les personnes en détresse, conformément aux Principes fondamentaux de la Croix-Rouge, sans distinction de condition sociale, de possibilités financières, de nationalité, de race, de religion ou de convictions politiques.

Elle se doit d'assurer à tous les niveaux une gestion exemplaire de son organisation, dans le respect des principes de bonne gouvernance. Les règles et principes appliqués par la Rega en la matière sont ancrés dans l'acte de fondation, dans le règlement intérieur sur l'organisation et la direction ainsi que dans la Charte. Le Conseil de fondation les vérifie régulièrement et décide au besoin d'y apporter des modifications.

Conseil de fondation

Le Conseil de fondation est l'organe suprême de la Rega. Il régit les principes de l'organisation conformément à l'acte de fondation. Il édicte la Charte ainsi que les règlements d'application. Il vote la stratégie et le plan financier. Il approuve le rapport annuel et les comptes annuels. Il règle la surveillance et le contrôle des activités. En outre, il adopte les principes relatifs à l'indemnisation de ses membres.

Le Conseil de fondation se compose de 15 membres au maximum, élus pour quatre ans. Les mandats sont renouvelables sans limitation.

Le Conseil de fondation élit en son sein un président ainsi qu'un comité directeur composé de cinq membres, dont il définit les tâches et les compétences.

Comité directeur du Conseil de fondation

Le comité directeur exécute les tâches qui lui sont confiées et coordonne les commissions permanentes du Conseil de fondation. Sur mandat de ce dernier, il exerce la surveillance et le contrôle de la Direction en lui communiquant des directives ad hoc.

Direction

La Direction, composée de trois membres, est responsable de la gestion opérationnelle. Elle veille également à la bonne exécution des décisions du Conseil de fondation et du comité directeur, ainsi qu'à la répartition des tâches et compétences au sein de l'organisation. Elle est dirigée par son président, nommé par le Conseil de fondation.

Tâches et méthodes de travail des commissions permanentes et du conseil consultatif

Chaque organe dispose d'un règlement définissant ses tâches et compétences, ainsi que d'un président élu par le Conseil de fondation. Les commissions se rencontrent régulièrement pour débattre des affaires soumises par leurs présidents respectifs. Avant chaque réunion, les membres des commissions reçoivent une documentation qui leur permet de préparer les dossiers inscrits à l'ordre du jour.

Commission médicale

La commission médicale se compose du *Prof. Dr med. Daniel Scheidegger*, président, et de trois médecins, membres du Conseil de fondation. Le médecin-chef participe aux réunions en tant que représentant de la Direction; il est également fait

appel, au besoin, à d'autres experts qui ont voix consultative et droit de proposition.

La commission médicale est l'organe consultatif du Conseil de fondation et du médecin-chef. Elle traite et examine des questions portant sur la médecine de sauvetage et le transport de patients relevant de la compétence du Conseil de fondation, avant que celui-ci ne se prononce en la matière. Enfin, elle soutient le service médical de la Rega dans l'élaboration de directives médicales et de contrôles de qualité.

Commission des finances

La commission des finances comprend un président, *Paul Maximilian Müller*, et d'autres membres du Conseil de fondation. Le chef des finances, en tant que représentant de la Direction ayant voix consultative, ainsi que d'autres experts internes et externes participent à ses réunions.

La commission des finances est un organe consultatif du Conseil de fondation. Elle traite des questions relatives à la planification des finances, au budget, à la politique d'investissements et de placements, et vérifie périodiquement les rapports financiers.

Conseil consultatif des organisations partenaires

Présidé par *Marcel Gaille*, membre du Conseil de fondation, le conseil consultatif regroupe des membres du Conseil de fondation de la Rega et des représentants des organisations partenaires : le Club Alpin Suisse CAS, les compagnies d'hélicoptères, les services de sauvetage aérien valaisans, les Forces armées, les services de pistes et de sauvetage, des commandants de police, Spéléo-Secours Suisse, les centrales d'appels sanitaires urgents 144 et le Touring Club Suisse.

Le conseil consultatif assume des tâches dans le domaine de la collaboration en réseau et stimule l'échange d'informations entre les organisations partenaires.

Commission d'élection

Cette commission est présidée par le *Dr med. Andreas Berger*, membre du Conseil de fondation, élu par l'association Garde aérienne suisse de sauvetage (GASS). Organe consultatif du Conseil de fondation de la Rega et de la GASS lors d'élections, elle élabore des recommandations de vote. Elle se compose de deux représentants du fondateur, l'association Garde aérienne suisse de sauvetage, et de deux membres du Conseil de fondation. Elle se réunit au besoin, c'est-à-dire avant des élections.

Présentation des comptes et contrôle interne

Pour la présentation de ses comptes, la Rega suit les recommandations édictées en la matière par les normes Swiss GAAP RPC, en particulier la RPC 21.

Leur application est soumise à un contrôle interne et à un système de gestion des risques.

Respect du code suisse OBNL

Dans son organisation et sa gestion, la Rega met en œuvre les directives en matière de gouvernance institutionnelle applicables aux organisations à but non lucratif en Suisse, conformément au code suisse OBNL dans sa version de mars 2006.

Dispositions relatives aux donateurs

Afin d'être et de rester une organisation professionnelle de sauvetage aérien dotée de l'équipement nécessaire à toute intervention, la Rega a besoin de ses donateurs.

Vous devenez donateur de la Rega en versant la contribution minimale suivante: CHF 30.– par personne; CHF 70.– par famille (parents et leurs enfants de moins de 18 ans le jour du versement) et CHF 40.– par famille monoparentale (y compris les enfants de moins de 18 ans le jour du versement).

En remerciement de leur soutien, la Rega décharge ses donateurs des frais engagés lors des services d'assistance énumérés ci-dessous, effectués ou organisés par elle-même, lorsque les assurances, les caisses-maladie ou tout autre tiers qui en a le devoir ne rembourse pas, ou que partiellement, les frais des missions:

1. Suisse et Principauté du Liechtenstein

- vols de sauvetage et vols médicalement indiqués vers l'hôpital le plus proche apte à fournir les soins requis
- opérations de secours des colonnes du Club Alpin Suisse (CAS)
- opérations de recherche en collaboration avec la police et les organisations compétentes tant que subsiste un espoir fondé de secourir les personnes disparues
- évacuations et missions préventives en cas de danger de mort
- vols pour la levée de corps, d'entente avec les autorités compétentes
- vols d'évacuation de bovins blessés, malades ou morts jusqu'à l'endroit le plus proche accessible par un autre moyen de transport, pour autant que le propriétaire soit une personne physique et qu'il soit donateur familial de la Rega

2. Tout autre pays

- consultations auprès de la centrale d'intervention de la Rega en cas de problèmes médicaux à l'étranger
- vols de rapatriement sur indication médicale vers la Suisse pour les donateurs domiciliés en Suisse ou dans la Principauté du Liechtenstein, ainsi que pour les Suisses de l'étranger

L'affiliation à la Rega couvre l'année civile courante. Elle entre en vigueur dès le versement de la contribution. En cas de non-renouvellement, elle expire le 15 mai de l'année suivante.

La Rega fournit ses prestations d'assistance hors de toute obligation juridique. Elle les accomplit dans la mesure de ses ressources en personnel, de ses capacités techniques et des moyens disponibles. Des impératifs d'ordre opérationnel, médical ou météorologique pourraient également l'empêcher d'intervenir.

La Rega décide de l'exécution de ses missions en fonction de critères médicaux, sociaux et opérationnels. Elle décide de la forme et du moment de son intervention. La Rega peut déléguer à des organisations tierces l'accomplissement d'une mission.

La centrale d'intervention de la Rega (tél. 1414, de l'étranger: +41 333 333 333) est, 24 heures sur 24, à la disposition de toute personne en difficulté, blessée ou malade.



Charte de la Rega

1. L'idée de base

Dans nos activités, nous appliquons les principes de la Croix-Rouge. Nous sommes membre corporatif de la Croix-Rouge suisse.

Nous sommes une organisation non-commerciale, notre but n'est pas le profit économique.

Nous sommes une organisation à but non lucratif qui, grâce à un financement privé, poursuit une activité indépendante au service des patients.

Nous sommes une entreprise nationale, soutenue par la population suisse. C'est la raison pour laquelle notre activité s'exerce principalement en territoire helvétique.

2. Notre mission

Nous apportons, par les airs, une aide rapide et professionnelle, 24 heures sur 24. Cette assistance autorise également des consultations médicales ou l'emploi de nos systèmes de communication en cas d'urgence.

Nos services s'adressent à tout patient ou tout cas d'urgence en général.

Nous amenons la médecine d'urgence, notamment le médecin, au patient.

Nos interventions se distinguent par :

- un personnel spécialisé et qualifié sachant évaluer en toute responsabilité les risques liés aux interventions les plus diverses
- un équipement optimal dans le domaine de la technique du sauvetage, de la technique médicale et aéronautique

Dans l'intérêt des patients et contre la commercialisation du sauvetage aérien, nous engageons en priorité nos propres moyens lors de nos interventions.

3. Notre environnement

Nous sommes conscients que notre travail peut éventuellement être en conflit avec la protection de l'environnement. La connaissance de ce problème est le premier pas et le pas essentiel menant à tout agissement responsable.

Nous comprenons sous le terme d'agissement responsable, l'égard et le respect optimum face à la société comme à l'environnement.

La protection de l'environnement ne concerne pas uniquement la direction d'entreprise ni uniquement le trafic aérien.

Chaque collaboratrice et chaque collaborateur agit, dans le cadre de toute tâche qui lui est attribuée, en toute responsabilité.

4. Partenariat

Nous agissons en qualité de partenaire juste et fiable et concentrons nos interventions sur les domaines du sauvetage aérien, de l'aviation ambulancière et de la consultation en cas d'urgence.

5. Nos finances

Grâce à nos donateurs et à leurs dons, il nous est possible de construire une infrastructure de sauvetage aérien. Les coûts directs de nos interventions sont pris en charge par les assurances ou caisses-maladie.

Nos donateurs bénéficient d'avantages financiers en cas de besoin d'intervention de la Rega. Ces avantages ne sont pas d'ordre contractuel et ne sauraient donc être considérés comme des indemnités d'assurances.

Les interventions d'urgence et les interventions au bénéfice de l'intérêt général sont effectuées indépendamment du fait que les frais soient couverts ou non.

6. Nos collaboratrices et collaborateurs

Nos collaboratrices et nos collaborateurs sont un facteur essentiel de notre succès.

Une importance particulière est donc attachée à :

- l'identification des collaboratrices et des collaborateurs avec l'organisation et sa mission
- l'indépendance et la responsabilité
- la satisfaction sur les lieux du travail

Nous voulons atteindre cela grâce à :

- une formation de base et une formation continue de perfectionnement à tous les niveaux
- une vaste information interne
- des conditions de travail actualisées

7. Notre organisation interne

Nous jouissons de structures d'organisation qui laissent reconnaître clairement les compétences, les responsabilités ainsi que les lignes de conduite. Les compétences et les responsabilités sont reconnues et respectées par nos collaboratrices et nos collaborateurs de tous rangs, ainsi que par le Conseil de fondation.

Nous accordons une grande importance au droit de décision de nos collaboratrices et de nos collaborateurs.

Histoire de la Rega

La Rega a été fondée le 27 avril 1952, lors de l'assemblée des délégués de la Société Suisse de Sauvetage (SSS) à Douanne, au bord du lac de Biene. Le Dr Rudolf Bucher a œuvré pour que le secteur spécialisé dans le sauvetage aérien soit dissocié de la SSS.

Le temps des pionniers

Les précurseurs du sauvetage aérien sont un hôtelier de Saint-Moritz, Fredy Wissel, et son élève, le pilote professionnel valaisan Hermann Geiger. Les premiers parachutistes sauveteurs de la Garde Aérienne Suisse de Sauvetage (GASS) sont formés en Grande-Bretagne en septembre 1952. À cette époque, il apparaît déjà clairement que l'avenir du sauvetage aérien appartient à l'hélicoptère.

En 1957, la Garde aérienne de sauvetage se voit remettre gracieusement un hélicoptère de type Bell 47 J par la Société des Coopératives Suisses.

Un nouveau départ

Le 19 mars 1960, sous l'égide de Fritz Bühler, la GASS est définitivement séparée de la SSS et réorganisée de fond en comble. L'organisation de sauvetage aérien est décentralisée et dotée d'une centrale d'alarme. Petit à petit, elle développe de nouvelles techniques de sauvetage (notamment le filet horizontal), ce qui lui vaut la reconnaissance des spécialistes de la profession, en Suisse comme à l'étranger.

À côté du sauvetage en montagne, la Rega prend bientôt en charge le rapatriement de personnes accidentées ou blessées à l'étranger. Dès 1960 ont lieu les premiers vols de rapatriement au moyen d'un Piaggio P 166 de location.

Privée et indépendante, la Rega n'a jusqu'à aujourd'hui bénéficié d'aucune subvention publique. Ses performances lui ont valu une excellente réputation. En 1965, le Conseil fédéral a donné à l'institution le statut d'organisation auxiliaire de la Croix-Rouge suisse.

Toujours tournée vers le progrès

Au cours de ses cinquante ans d'existence, la Rega a toujours fait œuvre de pionnier.

En juin 1973, elle achetait le premier avion ambulance civil du monde, le Lear-Jet 24D « Henri Dunant ». Six mois plus tard, en novembre, elle mettait en service le premier hélicoptère de service biturbine, un Bölkow BO-105-CBS.

En 1979, les membres actifs de l'association de la Garde Aérienne Suisse de Sauvetage ont décidé de donner à leur organisation le statut de fondation. A cette occasion, le Dr Fritz Bühler, père de la Garde aérienne de sauvetage, a été nommé président du Conseil de fondation. En 1980, après le décès de ce



dernier, le Conseil de fondation a désigné son successeur en la personne de Peter J. Bär.

En 1981, les délégués de la Croix-Rouge suisse (CRS) ont approuvé l'admission de la Rega comme membre actif de l'organisation humanitaire fondée par Henry Dunant. Depuis, la Rega est membre corporatif de la CRS, ce qui facilite la réalisation de vols de rapatriement du monde entier, en particulier des régions en crise.

En 1992, le premier des 15 nouveaux hélicoptères de type Agusta A 109 K2 a été mis en service.

En août 1997, la Rega inaugurerait son nouveau siège social à l'aéroport de Zurich-Kloten.

Le 11 novembre 1998, Peter J. Bär, président de la Fondation, décède subitement. Le 12 décembre 1998, le vice-président Kurt Bolliger est élu président du Conseil de fondation. Il est remplacé dans cette fonction le 31 mai 2000 par le Dr Hannes Goetz, dont le successeur, Albert Keller, est élu le 17 mars 2002.

Des investissements axés sur l'avenir

Le 18 octobre 2002, la nouvelle base Rega de Bâle a été mise en service à l'EuroAirport de Bâle-Mulhouse.

Entre novembre 2002 et janvier 2003, trois nouveaux jets ambulance Challenger CL 604 du constructeur Bombardier ont été transférés à Zurich-Kloten.

Le 12 décembre 2002, le premier de cinq nouveaux hélicoptères de sauvetage EC 145 a été remis à la Rega chez Eurocopter à Donauwörth (D).

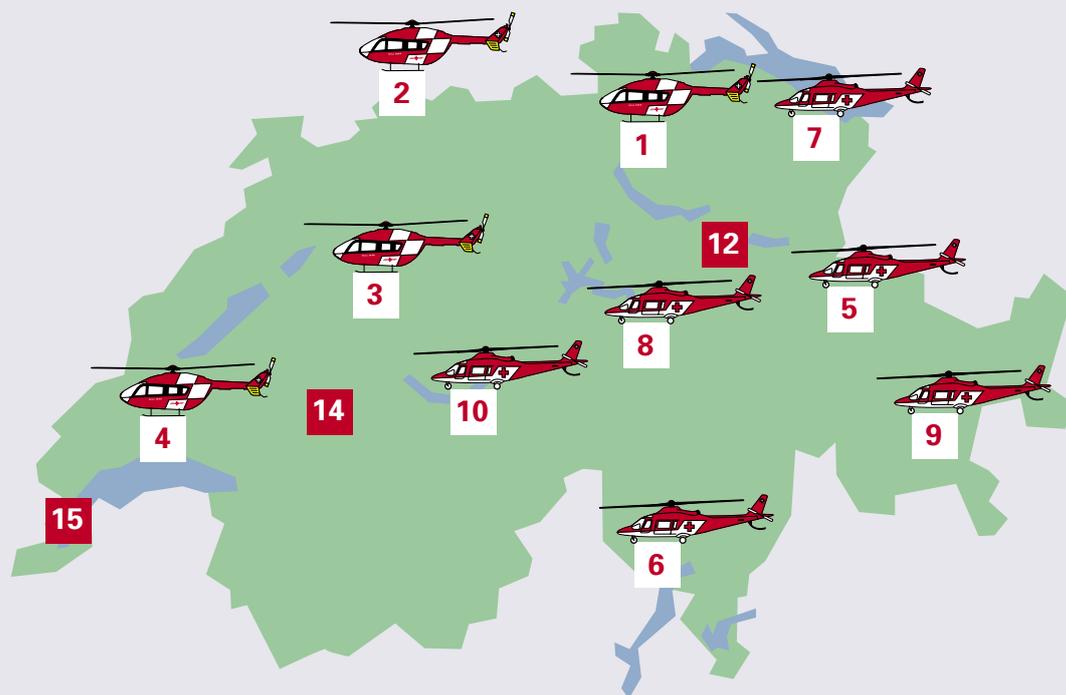
L'un après l'autre, les nouveaux hélicoptères de sauvetage Eurocopter EC 145 ont été remis à leurs équipages en 2003, à Bâle (12 mars), Lausanne (4 avril), Berne (30 juin) et Zurich (23 octobre). Le cinquième appareil sert d'hélicoptère de réserve. Le 14 mars, l'EC 145 de Bâle a effectué sa première mission.

Le 9 mai 2003, la base zurichoise a emménagé dans le nouveau hangar de l'aérodrome de Dübendorf, après un hébergement provisoire de 31 ans sur le toit de l'Hôpital pédiatrique de Zurich.

Le tsunami dans le Sud-Est asiatique (décembre 2004), l'accident de bus en Turquie (mai 2005) et les ravages causés par les intempéries en Suisse (août 2005) sont autant d'événements majeurs qui ont constitué des défis de taille dans l'histoire récente de la Rega.

La phase d'évaluation des nouveaux hélicoptères de montagne s'est achevée avec succès en 2006 avec la finalisation d'un contrat portant sur l'acquisition de huit appareils de type Agusta Grand. Les projets de construction prévus pour les bases de Lausanne et de l'Oberland bernois sont aussi entrés dans la phase de réalisation l'an dernier.

Adresses et implantation des bases Rega



Secrétariat

Centre Rega
Case postale 1414
8058 Zurich-Aéroport
Tél. 044 654 33 11
Fax 044 654 33 22
www.rega.ch

Informations aux donateurs

Centre Rega
Case postale 1414
8058 Zurich-Aéroport
Tél. 0844 834 844
Fax 044 654 32 48
Contact : www.info.rega.ch

Service d'information

Tél. 044 654 37 37
Fax 044 654 37 88

Bases hélicoptère Rega

1 Dübendorf

Überlandstrasse 299
8600 Dübendorf
Tel. 044 802 20 20

2 Basel

Postfach
4030 Basel-Flughafen
Tel. 061 325 29 66

3 Bern

Flugplatzstrasse 1
3123 Belp
Tel. 031 819 65 11

4 Lausanne

Route de Romanel 9
1000 Lausanne 30
Tél. 021 647 11 11

5 Untervaz

Postfach
7204 Untervaz
Tel. 081 300 09 99

6 Locarno

Aeroporto
6596 Gordola
Tel. 091 745 37 37

7 St. Gallen

Postfach 320
9015 St. Gallen
Tel. 071 313 99 33

8 Erstfeld

Reussstrasse 40
6472 Erstfeld
Tel. 041 882 03 33

9 Samedan

Plaza Aviatica 6
7503 Samedan
Tel. 081 851 04 04

10 Gsteigwiler

Postfach 149
3812 Wilderswil
Tel. 033 828 90 30

Bases hélicoptère partenaires

12 Mollis

Heli-Linth AG
8753 Mollis
Tel. 055 612 33 33

14 Zweisimmen

BOHAG
3770 Zweisimmen
Tel. 033 729 90 00

15 Genève

Hôpitaux Universitaires de Genève
Base Hélicoptère
1217 Meyrin
Tél. 022 798 00 00

Garde aérienne suisse de sauvetage

Case postale 1414

CH-8058 Zurich-Aéroport

Tél. 044 654 33 11

Fax 044 654 33 22

www.rega.ch